

BOISSONS : une amende de 150 000 euros requise contre Bardinet

Suite à un contrôle de la brigade d'enquête vins et spiritueux (Bevs) de la Direccte Nouvelle-Aquitaine, le parquet de Bordeaux a requis une amende de 150 000 euros à l'encontre de la société [BARDINET](http://www.bardinet.fr) / T : 05.56.35.84.85 (siège social à Blanquefort/Gironde), groupe rhumier spécialisé dans la distribution de rhums et d'autres alcools. Délibéré le 27 février.

www.bardinet.fr